



Procès-verbal
Copie de résolution

Le 15 AVRIL 2008

SAINT HILAIRE DE DORSET

(Nom de la municipalité)

À une session régulière , spéciale , ajournement ,

tenue le 7 AVRIL 2008

et à laquelle est présent

Mme La Pro-maire : Céline Bilodeau

et les conseillers suivants: Lionel Jacques , Francine Fournier
Carole Beaudoin , Michel Breton
Germain Létourneau

formant quorum sous la présidence du maire.

M. me. Johanne Jacques Secrétaire-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION NO : 07.04.08.41

OBJET : DÉLIMITATION DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Commission de la représentation électorale a déposé un rapport préliminaire apportant des changements importants à la carte électorale du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité beauceronne de Courcelles, localité limitrophe de la notre, est visée par ce projet;

ATTENDU QUE nous considérons les citoyens de la Municipalité de Courcelles, de par leur localisation, leurs habitudes au niveau de l'économie, de la santé, de l'éducation des loisirs et de la culture entre autre, comme des membres à part entière de notre territoire, la Beauce;

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles présente des affinités naturelles avec le secteur Haute-Beauce et qu'extraire cette partie de territoire serait un non-sens, compte tenue des services auxquels ces citoyens participent;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Carole Beaudoin

ET APPUYÉ PAR : Michel Breton

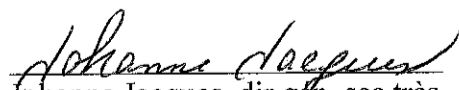
et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de St-Hilaire de Dorset appui inconditionnellement le conseil municipal de Courcelles dans ses démarches afin de conserver son appartenance Beauceronne.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME

CE 15 AVRIL 2008


Johanne Jacques, dir.gén. sec.trés.

Mun. St-Hilaire de Dorset